

8 Société et Culture

Atelier de restitution des résultats des comptes nationaux de la santé 2012-2013

Les soins curatifs, principal poste de dépenses

Josiane MBANG NGUEMA  
Libreville/Gabon

D'après le rapport du comité technique pour l'élaboration des comptes de la santé, les traitements curatifs représentent près de 85% des dépenses courantes contre seulement 5% pour les soins préventifs et 10% pour la gouvernance. Les résultats révèlent également que l'État reste le plus gros bailleur de la santé au Gabon, suivi des ménages et des organismes d'assurance sociale.

LES soins curatifs représentent le principal poste de dépenses en matière de santé dans notre pays. C'est ce que révèlent, les résultats des comptes de la santé des années 2012-2013, rendus officiellement publics hier à l'hôtel Méridien-Ndama, à la faveur de l'atelier de restitution présidé par le ministre de la Santé et de la Prévoyance sociale, Jean Pierre Oyiba, en présence du représentant résident de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Boureïma Hama Sambo. Y ont également assisté, les ministres délégués en charge de la Santé et de la Prévoyance sociale, les représentants des agences du système des Nations unies, les directeurs généraux et directeurs régionaux de santé. En effet, d'après le rapport



Photo : JOE MANIANGA

Vue des officiels..... dont le ministre de la Santé et de la Prévoyance sociale, Jean Pierre Oyiba (photo du milieu) prononçant ici son allocution. Photo de droite : Le coordinateur du comité technique pour l'élaboration des comptes de la santé, Dr Ange Mibindzou, présentant les résultats.



Photo : JOE MANIANGA



Photo : JOE MANIANGA

du comité technique pour l'élaboration des comptes de la santé, présenté par le Dr Ange Mibindzou Mouele, les résultats obtenus révèlent que les dépenses totales de santé (DTS) en 2012 et 2013 sont respectivement de 282 milliards 738 millions 684 711 francs et de 338 milliards 581 millions 421 752 francs. Pour l'année 2012, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 212 milliards 234 millions 557 052 francs et la formation du capital à 70 milliards 504 millions 127 659 francs, contre 246 milliards 886 millions 463 301 francs pour le fonctionnement et 91 milliards 694 millions 958 451 francs en 2013. Ces dépenses représentent 3,1% et 3,5% du produit intérieur brut (PIB) des années 2012 et 2013. Il ressort également de cette enquête diligentée par la tutelle, que les traitements curatifs dont les taux varient



Photo : JOE MANIANGA

Les participants suivant attentivement la restitution.

de 40,38% en 2012 et 42,10% en 2013, sont le principal poste de dépenses et représentent en réalité 85% des dépenses courantes de santé (DCS), contre seulement 5% pour les soins préventifs et 10% pour la gouvernance.

**DEFIS ENORMES.** Concernant le financement des soins de santé, l'État reste le

premier bailleur avec un taux de 45,24% en 2012 et 44,50% en 2013, suivi des ménages (28% en 2012 à 28,59% en 2013) et des organismes de sécurité sociale, notamment la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) avec 16,12% en 2012 et 19,79% en 2013. Les régimes volon-

taires de paiement privé sont à hauteur de 10,26% et 6,87% respectivement en 2012 et 2013. Le reste représentant moins de 1% des DCS. Il faut cependant relever que plus de 68% en 2013 des dépenses des ménages restent associées à la consommation de médicaments dont une forte proportion pour l'automédication, tandis que les dépenses courantes de santé de la Cnamgs sont en nette augmentation de 10,38% en 2012 à 14% en 2013. Les dépenses liées aux établissements de médecine de proximité (hôpitaux départementaux, centres de santé, dispensaires, services maternels et infantiles) ne représentent que 11% en 2012 et 10% en 2013 des DCS. S'agissant des dépenses relatives aux maladies, le paludisme tient la tête du peloton, suivi des trauma-

tismes et des infections des voies respiratoires. Les dépenses liées aux maladies non transmissibles représentent le deuxième poste de dépenses devant la santé de la mère et de l'enfant et derrière les maladies transmissibles. Les dépenses de santé des femmes représentent près de 60% des DCS et les dépenses de la santé de la tranche d'âge de 14 à 49 ans sont les plus importantes, suivies des dépenses des plus de 50 ans.

Au regard de ces résultats, le ministre de la Santé a déclaré que les défis que doit relever notre pays en matière de santé sont énormes. "Comme pour les précédents comptes, les dépenses publiques de santé représentent moins de 15% des dépenses totales de gouvernement recommandées lors de la Déclaration des chefs d'État au sommet d'Abuja, soit 11% pour l'année 2013 dans notre pays", a constaté Jean Pierre Oyiba. Lequel a ensuite indiqué que l'autre objectif à atteindre est de faire baisser les dépenses des ménages qui, ajoutées au DTS, restent encore élevées à 20%, selon les recommandations de l'OMS.

"Les comptes de la santé sont un outil d'aide à la décision, il ne suffit pas seulement de les élaborer mais que les résultats servent à prendre les mesures correctrices dans l'affectation des ressources au secteur de la santé", a pour sa part fait savoir le représentant de l'OMS.

Défense nationale/A la Compagnie musique de la Garde républicaine

Certificat technique de 2nd degré à 15 stagiaires interarmées



Photo : F.B.E.M

Le parrain, entouré de ses filleuls. Photo de droite : Le lieutenant colonel Thomas Opra, remettant l'attestation du major en catégorie batterie, au sergent-chef major Mbindja.



Photo : F.B.E.M

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

HIER était jour de remise de diplômes à la Compagnie musique de la Garde républicaine, sise en face du cinéma le Komo. 15 stagiaires inter armées, formés du 16 février au 30 juin dernier, ont reçu le certificat technique de second degré, options harmonie (10) et batterie musique (5). Cette cuvée, baptisée « Vierin Georges Iboudah » du nom du parrain, par ailleurs directeur général du Commerce, est la première à regrouper les éléments des fanfares des forces de défense et de sécurité dans leur ensemble (police, prytanée militaire, gendarme-

rie, armée de terre, garde républicaine). Outre le parrain, une forte délégation de sa direction, et bien sûr, la haute hiérarchie militaire, à l'instar du lieutenant colonel Thomas Opra, représentant le général commandant en chef de la Garde républicaine, Grégoire Kouina, ont assisté à la cérémonie. A l'endroit de ses filleuls, Vierin Georges Iboudah a eu des propos empreints d'estime et d'encouragements: "Permettez-moi d'exprimer humblement ma reconnaissance au sujet du choix porté sur ma modeste personne pour le parrainage de cette promotion... En ce jour, je suis un homme partagé entre l'honneur et la joie", a-t-il affirmé, avant d'ajouter: "Si je devais quand même être honoré, je ne le serais que parce

que vous êtes vous-mêmes avant tout honorables. Et c'est pour cet honneur-là que nous sommes réunis ici : le vôtre". Le capitaine Aloïse Robert Mavioga, responsable de la Compagnie musique de la Garde républicaine et directeur dudit stage, est allé dans le même sens que le parrain, invitant les promus à capitaliser tous les acquis engrangés durant ces cinq mois. Parce que, a-t-il averti, "posséder le diplôme est une chose, avoir la compétence en vue de s'affirmer sur le terrain en est une autre". Après quoi, les stagiaires, appelés par ordre de mérite, se sont vu décerner des parchemins attestant de leur nouveau statut. Une médaille de reconnaissance a même été remise dans la

foulée au sergent-chef Christelle Nze Obone, une formatrice qui s'est distinguée positivement durant le stage. Autre temps fort de cette cérémonie, la présentation par les stagiaires du thème de réflexion défini par le directeur du stage, lequel interroge sur l'apport des chants traditionnels dans un contexte évolutif des fanfares des Forces de défense et de sécurité. "Il serait souhaitable, parce que possible, de sauvegarder les symboles du terroir en introduisant les instruments de musiques traditionnelles dans les fanfares militaires, pour que le peuple se retrouve lorsqu'on joue des fanfares militaires", a estimé l'un des promotionnaires, le sergent-chef Atawa du Pry-

tanée militaire. Lui et les siens ont exprimé leur reconnaissance à tous ceux qui ont permis cette formation "riche en enseignements, tant sur le plan musical que pédagogique". Vierin Georges Iboudah, qui est reparti des lieux avec un cadeau symbolique offert

par ses filleuls, une statue de coq protégeant cinq poussins, a conclu en invitant ces derniers à cultiver et à partager la philosophie de l'harmonie qui caractérise une fanfare, et qui fera d'eux des hommes et des femmes meilleurs.



LYBEK 2015